

Management

TPE, PAS TOUJOURS FACILE DE RECRUTER



Alors que les TPE-PME sont à l'origine de 80% des emplois créés en France, ces dernières peinent à satisfaire leurs besoins en personnel. 6 entreprises sur 10 se disent en sous-effectif et 37,4% des sondés de l'étude Météojob/Companeo ont abandonné un projet de recrutement déjà commencé. Gros plan sur les raisons de ce hiatus, mais aussi sur les nouveaux canaux de recrutement ainsi que sur les aides à l'embauche.

Si près de 40 % des entreprises souhaitant embaucher ont renoncé à leur projet, c'est en partie en raison du manque de visibilité, du coût du travail et du caractère saisonnier de leur activité. Pourtant pour près de 17% d'entre elles, c'est l'absence de profil adéquat qui a motivé ce renoncement. Les profils recherchés le sont surtout dans les domaines de la production, du commerce/ventes et de l'administration. Toutefois, ce n'est pas le manque de compétences qui est en cause pour un tiers des cas mais l'absence d'une qualité liée à la personne recrutée, comme la motivation, la rigueur... Pour Philippe Deljurie, cofondateur de Météojob, «Le chef d'entreprise recrute lorsqu'il a besoin, il n'anticipe pas. Dans ces moments-là, il est généralement stressé parce qu'il est dans l'urgence. De ce fait, il exige beaucoup du candidat, il attend même qu'il lui ressemble», estime-t-il. «De l'autre côté le candidat est formé pour répondre aux questions classiques que posent les ressources humaines. Cela pose forcément problème dans un entretien, face à un dirigeant, qui veut savoir comment le candidat va pouvoir l'aider, tout de suite et maintenant.»

De nouveaux supports pour les recruteurs

A côté des supports traditionnels d'annonces d'offres d'emploi, de nouveaux supports émergent. Les réseaux sociaux telle la page Facebook créée par la CGPME ou de nouveaux sites d'annonces. Le "Bon Coin" ou "Vivastreet" se positionnent en leaders. Le Bon Coin affichait 70 000 offres d'emploi en janvier 2014, Vivastreet revendique 35 000 offres en permanence et Pôle emploi en recensait 190 000 début mai 2014.

Pôle emploi ne veut pas être en reste et propose à la fois des conseils pour recruter, ainsi que des aides à l'embauche et à la formation.

Parmi les services proposés pour



Pour 16,7% des sondés, le report du recrutement est imputable à la difficulté de trouver le bon profil.

recruter : la mise en œuvre de recrutement par simulation. Ce dernier privilégie la détection des aptitudes réelles dans une mise en situation du candidat. L'employeur peut ainsi immédiatement se faire une idée sur l'adaptabilité du candidat, sur la précision de ses gestes et sa compréhension du métier.

Des aides, oui mais...

Les aides proposées par pôle emploi :

- L'évaluation avant l'embauche.
- La formation préalable à l'embauche : l'AFPR (Action de formation préalable au recrutement) et le POE (préparation opérationnelle à l'emploi).
- L'embauche de publics ciblés comme

les jeunes les séniors... avec le CUI (contrat unique d'insertion) ou le CIE (contrat initiative emploi).

- Les contrat en alternance : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

- Le contrat de génération.

- Les emplois francs.

- Les aides AGEFIPH pour le recrutement.

Ces aides sont à découvrir plus en détail sur les liens ci-dessous.

Actuellement, tous ces dispositifs doivent être étudiés de près par les entreprises même s'ils ne semblent pas assez puissants, selon les économistes, pour inciter les entreprises à embaucher encore plus. ■

Plus d'info sur

- Les services de Pôle emploi, les aides au recrutement :

<http://www.ucaouest.fr/dossier-commun/2014/09-14/Offre-de-services-PE.ppt>

- Les nouveaux supports d'annonces

http://www.lexpress.fr/emploi/conseils-emploi/leboncoin-et-vivastreet-nouveaux-eldorados-pour-trouver-un-emploi_1543914.html

- Face book et la CGPME :

https://www.facebook.com/LesPMErecruteur/app_137541772984354